



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9622^e séance

Mardi 7 mai 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents : M. Fernandes/M. Afonso (Mozambique)

Membres :

Algérie	M. Bendjama
Chine	M. Dai Bing
Équateur	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Guyana	M ^{me} Persaud
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Gatt
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Sierra Leone	M. Tejan
Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2024/354)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements à la Présidente sortante

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M^{me} Vanessa Frazier, Représentante permanente de Malte, qui a assuré la présidence du Conseil pendant le mois d'avril. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadrice Frazier et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel elles ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2024/354)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Soudan et du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; et M^{me} Hanna Serwaa Tetteh, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/354, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), et notamment sur l'appui qu'elle apporte au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. J'en profiterai pour donner aux membres un aperçu des derniers faits nouveaux survenus à Abyei sur les plans politique, sécuritaire, humanitaire et opérationnel.

Les progrès politiques en vue de la détermination du statut final d'Abyei et des questions relatives à la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud demeurent au point mort depuis l'éclatement, en avril 2023, de la guerre qui oppose au Soudan les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Malgré les échanges prometteurs observés dans les mois qui ont précédé le début de cette crise, les combats persistants continueront vraisemblablement de peser lourdement sur les perspectives d'un dialogue constructif entre les deux pays sur ces sujets. Néanmoins, l'ONU continue de surveiller la situation en attendant que les conditions propices à une reprise des pourparlers soient réunies, et elle se tient prête à appuyer les parties, en étroite coordination avec l'Union africaine, dès qu'elles seront en mesure de renouer avec le processus politique. L'Envoyée spéciale Tetteh présentera des informations actualisées supplémentaires sur la situation politique au Soudan et au Soudan du Sud, et sur d'autres questions régionales.

Sur le terrain à Abyei, la FISNUA continue de donner la priorité aux efforts tendant à améliorer les relations intercommunautaires. Nous avons observé avec satisfaction une diminution de la violence entre les communautés ngok dinka et misseriya, un seul affrontement ayant été recensé au cours de la période considérée. Certains problèmes, comme le conflit au Soudan, ayant également pesé sur les relations intercommunautaires, la FISNUA a été le fer de lance des efforts menés pour préserver la réconciliation, notamment en travaillant avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et d'autres partenaires, afin de faciliter une conférence prémigratoire entre les deux communautés, à Noong, dans le centre d'Abyei, en décembre 2023. Cette conférence, à laquelle ont participé des représentants des femmes et des jeunes, a débouché sur un accord prévoyant des mécanismes de surveillance et de règlement des différends pendant la transhumance saisonnière. Il est crucial que la mission continue de se concentrer sur les relations entre les communautés ngok dinka et misseriya pour garantir la pérennité des progrès.

Dans le même temps, les affrontements entre les communautés ngok dinka et dinka twic se sont multipliés, les tensions relatives à la propriété des terres à Abyei, au sud du fleuve Kiir, continuant d'avoir une incidence sur les conditions de sécurité. Les attaques et représailles observées dans le sud d'Abyei, qui ont fait de nombreux morts au début de la période considérée, se sont atténuées ces derniers mois. Toutefois, les tensions demeurent fortes et la FISNUA reste en état d'alerte pour protéger les civils si de nouveaux affrontements éclataient. Nous demandons

instamment au Gouvernement sud-soudanais d'intensifier ses échanges avec les communautés concernées afin de parer à d'autres violences.

Nous sommes vivement préoccupés par la présence des forces de sécurité sud-soudanaises dans le sud d'Abyei depuis octobre 2022, d'autant que des contingents supplémentaires des Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont été déployés fin mars et début avril cette année. Leur présence constitue une violation de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei de 2011, ainsi que de plusieurs résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elle suscite la peur et a entraîné des violations répétées de la liberté de circulation de la FISNUA, limitant ainsi sa capacité à mettre en œuvre son mandat de protection des civils. Si rien n'est fait, la présence à Abyei des Forces sud-soudanaises de défense du peuple risque d'attiser les tensions dans une région déjà en proie à de profondes divisions politiques. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à retirer dès que possible l'ensemble du personnel de sécurité de la région d'Abyei et à garantir à la FISNUA une totale liberté de circulation, conformément à l'accord sur le statut des forces.

Les affrontements qui ont eu lieu en janvier et février dans le sud et le centre d'Abyei, principalement entre des membres des communautés ngok dinka et nuer, et qui ont fait de nombreuses victimes civiles, sont également préoccupants. Au cours de cette période, la FISNUA a pris des mesures préventives pour protéger les civils, en augmentant les patrouilles et en abritant les membres des communautés qui avaient cherché refuge dans les bases de la mission. Vendredi dernier, la mission a rapporté que plusieurs Misseriya et Nuer avaient été tués au cours d'incidents de vol de bétail au sud de Rumamier, dans le sud d'Abyei. Durant le week-end, la FISNUA a organisé une réunion avec des représentants des Misseriya, Nuer et Ngok Dinka afin d'apporter son soutien à un règlement pacifique du conflit. Les tensions étant vives, un appui politique au dialogue entre les Nuer et les autres communautés d'Abyei est crucial.

Dans le cadre de la réponse aux affrontements de fin janvier et début février, deux de nos collègues du maintien de la paix ont perdu la vie. Nous condamnons fermement les attaques qui ont conduit à leur mort et exprimons nos plus sincères condoléances à leurs familles. La sécurité des soldats de la paix reste une priorité absolue pour l'ONU, et des enquêtes menées par des commissions d'enquête

sont en cours. Nous réitérons l'appel du Secrétaire général aux autorités compétentes pour qu'elles enquêtent sur les responsables et les traduisent en justice, conformément à l'accord sur le statut des forces.

La situation humanitaire en Abyei reste difficile, alors que les communautés sont confrontées à des problèmes d'accès aux services et aux produits de base essentiels, et que les personnes déplacées par le conflit au Soudan continuent d'affluer dans la zone. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et leurs partenaires continuent à apporter leur soutien aux personnes dans le besoin, même si leurs opérations ont été entravées par l'instabilité de la situation en matière de sécurité en raison de la poursuite des violences intercommunautaires. Quatre membres du personnel humanitaire qui n'étaient pas en service ont été tués lors de la recrudescence des affrontements fin janvier et début février, et l'on estime qu'environ 20 000 personnes ont été déplacées en Abyei au cours de cette période. Nous adressons encore une fois nos sincères condoléances aux familles des personnes qui ont perdu la vie.

Malgré les retards liés au conflit au Soudan, la reconfiguration de la FISNUA en une force multinationale de maintien de la paix des Nations Unies devrait être achevée avant le début de la prochaine saison des pluies. Au 1^{er} mai, tous les contingents de personnel militaire avaient été déployés et le reste du matériel appartenant aux contingents était en cours d'acheminement. En raison de la crise au Soudan, toute marchandise à destination d'Abyei doit passer par le Soudan du Sud. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à collaborer avec la FISNUA et les autres entités des Nations Unies présentes sur le terrain afin d'assurer l'acheminement sans heurt des marchandises, notamment en supprimant les taxes et prélèvements récemment imposés, qui ont gravement nui à leurs opérations.

Les combats au Soudan continuent d'avoir une incidence sur les opérations et le réapprovisionnement du quartier général du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli, au Soudan, et de ses deux bases d'opérations, où les fermetures de l'espace aérien ont contraint la mission à cesser la surveillance aérienne. Néanmoins, la surveillance du terrain à partir des bases d'opérations à Tichwin et Abou Qoussa/Wunkur se poursuit. La FISNUA continue également de surveiller la situation en matière de sécurité dans la région de Kadougli, où l'on signale encore des affrontements sporadiques entre le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou et

les Forces armées soudanaises. Le quartier général du secteur 1 du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Gok Machar, au Soudan du Sud, et ses deux bases d'opérations restent non opérationnels suite au retrait forcé de la mission en 2021. La FISNUA continue de travailler avec le Gouvernement sud-soudanais pour obtenir le rétablissement de ces bases dès que possible.

Nous nous félicitons du soutien apporté par le Gouvernement soudanais au déploiement de 10 policiers hors unités constituées supplémentaires, ce qui signifie qu'il y aura désormais jusqu'à 60 policiers en Abyei. Ce chiffre reste toutefois très en-deçà du seuil de 148 policiers hors unités constituées et de trois unités de police constituées autorisé par le Conseil de sécurité. Alors que les déplacements de personnes vers Abyei se poursuivent du fait de la crise soudanaise et que l'insécurité liée aux violences intercommunautaires persiste dans la zone, il reste plus important que jamais d'appuyer l'état de droit dans l'intérêt de la population d'Abyei. En l'absence du Service de police d'Abyei, le soutien de la police des Nations Unies aux mécanismes communautaires, tels que les comités de protection de la population locale, reste essentiel. Dans le but d'assurer un soutien coordonné de l'ensemble de la mission à l'état de droit dans la zone, la mission a élaboré une stratégie d'appui à l'état de droit et un plan d'action qui lui est associé en novembre 2023, au terme de consultations avec les principales parties prenantes. La stratégie concerne les mesures de lutte contre les infractions graves et les détentions correspondantes par la FISNUA ainsi que la remise des personnes suspectes aux autorités compétentes, ainsi que l'appui au règlement des conflits sur le terrain, notamment par le biais des mécanismes de protection communautaires et de justice coutumière en Abyei. Dans un contexte de relations tendues entre les communautés, la mission poursuit également ses efforts pour promouvoir les droits humains, notamment en menant des actions de plaidoyer et en surveillant les violations et les atteintes.

Les équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud, en coordination avec la FISNUA, ont poursuivi la mise en œuvre des projets relevant du Programme conjoint des Coordonnateurs résidents au Soudan et au Soudan du Sud pour Abyei, dans le but de contribuer à la création d'un environnement propice à la coexistence pacifique. Malgré quelques difficultés dans le nord d'Abyei en raison de la crise soudanaise et de la disponibilité limitée des partenaires d'exécution, la FISNUA, conjointement avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les partenaires nationaux, a dispensé

des services, des formations et d'autres formes de soutien dans des domaines prioritaires, tels que les soins de santé et la prévention de la violence fondée sur le genre.

Nous remercions l'ensemble du personnel de la FISNUA et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que le Chef par intérim de la mission et commandant de la force, le général de division Benjamin Olufemi Sawyerr, pour leur dévouement à la paix et à la sécurité en Abyei, en particulier face à la multiplication des difficultés et à l'aggravation de l'incertitude. Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police pour leurs contributions importantes dans un environnement peu sûr, ainsi qu'aux membres du Conseil de sécurité pour leur appui non démenti à la FISNUA.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Tetteh.

M^{me} Tetteh (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de faire rapport au Conseil sur les progrès accomplis dans l'application de la résolution 2046 (2012), qui a trait aux questions bilatérales en suspens entre le Soudan du Sud et le Soudan et à la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil-Bleu.

La crise du Soudan, qui a débuté il y a un an, le 16 avril, reste une question urgente. Le conflit au Soudan continue d'être déterminé par l'évolution de la situation militaire sur le terrain, et pourtant, à notre avis, aucune des parties belligérantes n'a les moyens militaires de remporter la victoire. Malgré de nombreux efforts de médiation, la population civile continue de subir les conséquences des violents affrontements entre les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises. Ce conflit n'a pas seulement une incidence sur les relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud, il a également des répercussions considérables sur la sécurité et la situation humanitaire dans les pays voisins du Soudan, au Sahel et dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique.

Le Soudan du Sud participe activement aux efforts de médiation régionale pour le règlement du conflit au Soudan, car il est déjà aux prises avec une situation humanitaire catastrophique et craint d'être entraîné plus encore dans la guerre soudanaise. L'afflux de plus de 630 000 réfugiés et rapatriés du conflit soudanais a accru la pression sur l'accès de la population à la nourriture, à l'eau et aux services de santé de base, déjà limité par des

années de conflits armés, de violences intercommunautaires et de chocs écologiques.

Le conflit au Soudan constitue donc non seulement une crise humanitaire, mais aussi un grave problème économique pour le Soudan du Sud. Le pays, qui dépend fortement de ses exportations de pétrole, a vu son économie directement touchée par le conflit. Un incident survenu début février dans une zone contrôlée par les Forces d'appui rapide dans l'État du Nil-Blanc a entraîné la suspension des chargements et une gélification subséquente qui a solidifié le pétrole, interrompant ainsi la production et la livraison d'hydrocarbures. Le 16 mars, le Ministre soudanais du pétrole a décrété l'état de force majeure sur les livraisons de pétrole à Port-Soudan. Le 26 avril, les autorités soudanaises ont annoncé que l'exportation du pétrole brut du Soudan du Sud par l'oléoduc Jabalyn reprendrait probablement dans deux mois. Cependant, les fortes perturbations des livraisons de pétrole, les inondations des champs pétrolifères et les conditions de sécurité incertaines en mer Rouge ont exacerbé une situation économique déjà désastreuse au Soudan du Sud.

J'ai fait cette introduction parce que le conflit au Soudan fait obstacle à tout éventuel progrès dans le règlement des questions bilatérales en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud. Le comité de haut niveau du Soudan et du Soudan du Sud sur Abyei s'est réuni l'année dernière, les 9 et 10 avril. C'était la première fois depuis plusieurs années qu'il était en mesure de se réunir. Depuis, il a été impossible d'organiser une autre réunion. L'absence de progrès a accru la frustration au sein de la population d'Abyei, qui a le sentiment que ni le Soudan ni le Soudan du Sud ne sont déterminés à régler la question du statut définitif d'Abyei. Dans le même temps, la population continue de faire face à de graves problèmes de sécurité et à un contexte humanitaire difficile.

Les violences intercommunautaires impliquant les communautés ngok dinka, dinka twic et nuer menacent la sécurité dans la zone d'Abyei. Comme l'a mentionné mon collègue, le Secrétaire général adjoint Lacroix, en janvier et février, des violences opposant principalement les communautés ngok dinka et nuer ont causé la mort de plus de 60 personnes, dont deux soldats de la paix des Nations Unies et quatre travailleurs humanitaires. Environ 3 000 personnes ont été déplacées d'Abyei et environ 20 000 autres ont quitté le sud d'Abyei pour la ville d'Abyei. À Diffra, les installations pétrolières sont sans protection depuis le retrait de la police du pétrole soudanaise.

La situation en matière de sécurité au Soudan a provoqué un effondrement complet des services de base dans le nord d'Abyei. Elle a également entravé la fourniture de services essentiels dans le sud d'Abyei, les établissements de santé et les écoles n'ayant pas été approvisionnés depuis avril 2023 et certaines des installations étant occupées par les Forces sud-soudanaises de défense du peuple. Les personnes ayant besoin de services de santé viennent de Diffra, dans le nord d'Abyei, pour accéder aux établissements, déjà rares et débordés, du sud d'Abyei. En raison des violences intercommunautaires, Abyei a connu deux années consécutives de récoltes infructueuses, une situation exacerbée par les répercussions des changements climatiques.

En février, le Secrétaire général adjoint Lacroix et moi-même avons effectué une visite conjointe à Abyei, et nous avons rencontré les administrateurs soudanais et sud-soudanais d'Abyei, respectivement. Tous deux ont déploré les difficultés auxquelles la population est confrontée. Nous sommes également préoccupés par le fait que le décret du Président sud-soudanais, qui autorisait le déploiement de contingents pour réduire l'insécurité en maintenant une zone tampon entre les deux communautés dinka en conflit, n'a pas été dûment respecté. Le Coprésident sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei a déploré que des membres nouvellement arrivés des Forces sud-soudanaises de défense du peuple aient été vus en train de prendre part à un affrontement direct avec des représentants des autorités locales à Rumamier. Les problèmes de sécurité répétés sont à l'origine des récentes manifestations à Abyei, exigeant le retrait des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et la justice pour les victimes des massacres.

Étant donné qu'Abyei est une zone démilitarisée et exempte d'armes, je m'associe à l'appel lancé par le Secrétaire général adjoint Lacroix au Gouvernement sud-soudanais pour qu'il redéploie les contingents des Forces sud-soudanaises de défense du peuple en dehors de cette zone. Je continuerai également, avec les commandants de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei et d'autres collègues de l'ONU travaillant dans la zone administrative d'Abyei, d'encourager les dirigeants des communautés twic et ngok dinka à désamorcer les tensions et à régler leurs différends à l'amiable et de manière pacifique. Lors de notre visite à Djouba, nos interlocuteurs ont également demandé le déploiement de policiers supplémentaires à Diffra afin de sécuriser les infrastructures pétrolières abandonnées par la police du pétrole soudanaise.

La guerre entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide aggrave la situation humanitaire et les conditions de sécurité dans les États du Nil-Bleu et du Kordofan méridional, et fragmente davantage ces deux territoires. Alors que de vastes zones du Kordofan méridional, notamment les villes de Kauda et de Kulugi, sont sous l'autorité du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-N), dirigé par Abdelaziz Hélou, le MPLS-N et les Forces de l'Alliance soudanaise se disputent la ville de Dilling.

Une fragmentation similaire prévaut dans l'État du Nil-Bleu. Si la majeure partie de cet État, y compris sa capitale, Damazin, est contrôlée par les Forces armées soudanaises, certaines zones dans le sud sont sous l'autorité du MPLS-N. Dans l'État voisin du Kordofan septentrional, qui est principalement sous le contrôle des Forces d'appui rapide, les combats entre ces dernières et les Forces armées soudanaises pourraient également se propager au Kordofan méridional et à l'État du Nil-Bleu.

En décembre, les Forces d'appui rapide ont attaqué le village de Tukma, près de Dilling, deuxième ville du Kordofan méridional. Début janvier, à la suite d'attaques menées par les Forces d'appui rapide dans les quartiers résidentiels de Dilling et repoussées par le MPLS-N et les Forces armées soudanaises, le MPLS-N a pris le contrôle de la ville. En outre, les Forces armées soudanaises ont mené des frappes aériennes contre un camp des Forces d'appui rapide dans la région d'Al-Dabaibat, au nord de Dilling.

Partiellement abordé dans l'Accord de paix global de 2005 entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement/l'Armée populaire de libération du Soudan, le conflit dans les États du Kordofan méridional et du Nil-Bleu ne pourra pas être réglé sans un cessez-le-feu permanent dans le reste du Soudan et sans une solution politique aux affrontements violents entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Les négociations entre les parties au conflit doivent ouvrir la voie à un accord politique inclusif conduisant à une réforme du secteur de la sécurité et à la formation d'une armée professionnelle unifiée, à de nouvelles dispositions institutionnelles redéfinissant les relations entre ce qu'on appelle le centre et ses périphéries et, à terme, au relèvement et à la reconstruction du Soudan.

Conformément au mandat confié à mon bureau, je continuerai d'appuyer les efforts de médiation conjoints déployés par l'Envoyé personnel du Secrétaire général, M. Ramtane Lamamra, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan, dirigé

par M. Mohamed Ibn Chambas, et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Consciente des conséquences du conflit sur le Soudan et l'ensemble de la région et de la fragilité de la situation interne au Soudan du Sud, je poursuivrai mon dialogue avec les parties prenantes soudanaises et sud-soudanaises afin de régler les questions bilatérales en suspens et, je l'espère, la question du statut définitif d'Abyei.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Tetteh de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés sur Abyei. Je salue également la participation du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui.

Je tiens tout d'abord à saluer les efforts inlassables déployés par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour exécuter son mandat portant sur la stabilisation et la démilitarisation d'Abyei. Les problèmes d'Abyei ne sont pas seulement locaux. Ils ont des répercussions plus larges sur la stabilité et la sécurité de la région.

À cet égard, je voudrais souligner trois points.

Premièrement, il est indispensable que la FISNUA et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière puissent fonctionner à plein régime dans un environnement sûr et sécurisé. À cet égard, la République de Corée condamne fermement toutes les attaques contre les soldats de la paix des Nations Unies et renouvelle son appel pour que des enquêtes soient menées et que les responsables répondent de leurs actes.

Il est également impératif que la FISNUA soit en mesure de s'acquitter de son mandat sans restriction à la liberté de circulation. Toutes les parties doivent respecter le statut démilitarisé d'Abyei, conformément à l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, de 2011.

Dans l'intervalle, nous attendons avec intérêt l'achèvement de la construction des camps intelligents de la FISNUA, qui permettront d'améliorer la sûreté, la sécurité et l'efficacité de la mission. La République de Corée soutient les projets de camps intelligents de l'Organisation

et a lancé son propre projet pilote dans l'unité Hanbit de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous pensons que la multiplication des camps intelligents dans les missions de maintien de la paix peut améliorer leurs environnements opérationnels.

Deuxièmement, tout doit être mis en œuvre pour lutter contre la violence intercommunautaire qui sévit actuellement à Abyei. Nous sommes profondément alarmés par les nouveaux affrontements impliquant les communautés ngok dinka, dinka twic et nuer, qui ont entraîné des déplacements supplémentaires de population et entravé l'acheminement sûr et rapide de l'aide humanitaire. À cet égard, nous saluons la collaboration entre le Gouvernement sud-soudanais et les autorités compétentes des États de Ouarrap et de l'Unité, ainsi que l'administration d'Abyei. La République de Corée apporte également son plein appui aux travaux de la FISNUA visant à faciliter les dialogues intercommunautaires, en mobilisant les communautés concernées et les acteurs locaux, y compris les femmes et les jeunes. Parallèlement à ces efforts, la mise en place du Service de police d'Abyei doit rester une priorité pour répondre aux besoins de la région en matière de sécurité.

Enfin et surtout, comme cela a été souligné dans l'exposé, nous sommes profondément alarmés par les effets néfastes des combats en cours au Soudan sur la sécurité et la situation humanitaire à Abyei. La violence au Soudan entrave le processus politique relatif au statut définitif d'Abyei, ce qui pourrait exacerber l'insécurité à Abyei. En outre, l'afflux d'environ 18 000 personnes déplacées en provenance du Soudan accentue la pression exercée sur les ressources de base, notamment la nourriture, l'eau et les installations médicales. Nous réitérons l'appel lancé aux Forces armées soudanaises et aux Forces d'appui rapide pour qu'elles cessent immédiatement les hostilités afin d'instaurer un cessez-le-feu durable et nous demandons instamment à toutes les parties belligérantes au Soudan, ainsi qu'au Gouvernement sud-soudanais, de garantir un accès humanitaire sans entrave à Abyei.

Étant donné que la situation à Abyei est étroitement liée à la situation au Soudan du Sud et au Soudan, il est important de maintenir une coopération étroite entre la FISNUA et la MINUSS et de poursuivre le dialogue entre toutes les parties concernées. La République de Corée reste déterminée à jouer un rôle constructif à cette fin.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Étant donné qu'il s'agit de la première séance officielle du Conseil de sécurité de ce mois, je voudrais exprimer nos remerciements et nos félicitations à nos collègues maltais pour leur

présidence réussie en avril, ce qui n'a pas été facile. Dans le même temps, je voudrais renouveler notre engagement à soutenir pleinement la présidence mozambicaine, en travaillant en étroite collaboration avec nos collègues du Conseil en faveur de la paix et de la sécurité mondiales.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés riches d'enseignements. Je salue également la participation du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui.

J'insisterai sur quatre points.

Premièrement, le Japon félicite la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) des efforts inlassables qu'elle déploie, en dépit de l'environnement difficile, afin de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées, notamment la protection des civils et la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire, ainsi que la promotion de l'état de droit, des droits humains, du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Le Japon condamne fermement les attaques qui ont tué 60 personnes, dont deux soldats de la paix et quatre travailleurs humanitaires, et blessé quatre autres soldats de la paix en janvier, et présente ses plus sincères condoléances aux familles des victimes. Nous demandons aux autorités compétentes de mener une enquête et d'amener les responsables de ces attaques à en répondre.

Deuxièmement, nous sommes profondément préoccupés par les retombées négatives du conflit prolongé au Soudan sur la situation à Abyei. Les progrès politiques vers le règlement de la question du statut définitif d'Abyei et des questions frontalières sont bloqués, l'acheminement sûr et rapide de l'aide humanitaire est entravé, et l'afflux de réfugiés et de rapatriés exacerbe la situation humanitaire déjà désastreuse. Le Japon appelle une fois de plus les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide à accepter et à mettre en œuvre un cessez-le-feu durable sans conditions préalables et à participer aux efforts sous-régionaux, régionaux et internationaux visant à régler le conflit.

Troisièmement, nous demeurons préoccupés par la présence continue des forces de sécurité sud-soudanaises à Abyei, en violation flagrante du statut démilitarisé de la région. Le Japon insiste sur le fait que les autorités sud-soudanaises doivent régler cette question sans délai et garantir la liberté de circulation des troupes et du personnel de la FISNUA.

Quatrièmement, le Japon est heureux de constater une réduction des affrontements intercommunautaires entre les communautés ngok dinka et misseriya et salue leurs efforts en faveur du dialogue. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par l'intensification des affrontements entre les communautés ngok dinka, dinka twic et nuer. Nous demandons instamment au Gouvernement sud-soudanais, avec le soutien de la FISNUA, d'entreprendre des efforts supplémentaires pour promouvoir l'amélioration des relations entre les communautés en vue d'une coexistence pacifique.

Pour terminer, le Japon reste déterminé à travailler avec toutes les parties prenantes pour parvenir à la paix et à la stabilité à Abyei et réaffirme son plein soutien aux efforts de l'ONU dans la région.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, au nom de la Mission permanente de la Chine, je tiens à féliciter la Représentante permanente de Malte et son équipe pour leur direction efficace des travaux du Conseil en avril. Je félicite le Mozambique de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. La Chine apportera tout son soutien au Mozambique.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés détaillés. Je souhaite également la bienvenue au représentant du Soudan et à la représentante du Soudan du Sud à notre séance.

En ce qui concerne le rapport du Secrétaire général (S/2024/354), je voudrais faire les trois observations suivantes.

Premièrement, il nous faut maintenir la sécurité et la stabilité à Abyei. Les conflits intercommunautaires restent le principal problème de sécurité à Abyei. La Chine se félicite de l'accord conclu entre les communautés ngok dinka et misseriya sur la transhumance.

Au cours de la période considérée, la situation en matière de sécurité dans le centre et le sud d'Abyei a été critique, des affrontements armés intercommunautaires ayant fait des victimes civiles et provoqué des déplacements, ce qui a menacé la stabilité générale d'Abyei. Nous soutenons la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) qui, conformément à son mandat, s'efforce d'aplanir les divergences par le dialogue en vue de parvenir à une coexistence pacifique entre les communautés. L'équipe de pays des Nations Unies et la FISNUA doivent collaborer pour mener davantage de projets de consolidation de la paix et de développement

des moyens de subsistance à Abyei et s'attaquer aux causes profondes du conflit.

Deuxièmement, nous devons faire tout notre possible pour garantir la mise en œuvre effective du mandat de la FISNUA. La Chine félicite la FISNUA des efforts considérables qu'elle déploie afin de surmonter les difficultés et de maintenir la paix et la stabilité à Abyei. Le Secrétaire général a noté dans son rapport que la FISNUA a été attaquée récemment à plusieurs reprises dans l'exercice de son mandat, faisant un certain nombre de victimes parmi les Casques bleus, ce qui est déplorable. Nous demandons à l'ONU d'accorder une grande importance à cette question, d'en tirer des enseignements et de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des soldats de la paix de la FISNUA. Nous espérons que le Soudan et le Soudan du Sud travailleront en étroite collaboration avec la FISNUA, lui assureront la meilleure protection possible et contribueront à faciliter le transport de matériel et de fournitures logistiques et à assurer la sécurité du personnel.

Troisièmement, nous devons créer les conditions nécessaires à la reprise du processus politique. La prolongation du conflit armé au Soudan a des conséquences multiformes sur la situation à Abyei. L'afflux massif de réfugiés a exacerbé les problèmes humanitaires et la pénurie de ressources, entravant ainsi le processus politique à Abyei. La Chine compte sur le Soudan pour mettre fin au conflit dès que possible et reprendre rapidement le dialogue et la coopération avec le Soudan du Sud, afin de jeter les bases d'une relance du processus politique à Abyei. Nous saluons et soutenons les efforts déployés par l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de régler la question d'Abyei, et nous encourageons l'Envoyée spéciale Tetteh et la FISNUA à maintenir le contact avec les parties concernées afin de créer une dynamique en faveur d'un règlement politique de la question d'Abyei.

À la fin de l'année dernière, le quatrième groupe d'unités chinoises d'hélicoptères de maintien de la paix s'est déployé avec succès à Abyei pour s'acquitter de son mandat. Ces unités fournissent un soutien important à la FISNUA en matière de déploiement de contingents, de patrouilles aériennes et d'évacuation sanitaire.

La Chine est prête à collaborer avec la communauté internationale pour continuer de contribuer à la paix et à la stabilité à Abyei.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux

opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Hanna Tetteh, de leurs exposés. Nous nous félicitons de la participation du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à cette séance.

Nous avons lu avec grande attention le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2024/354). Malheureusement, ces derniers mois, aucun progrès notable n'a été réalisé en vue d'un règlement politique. Cette situation est toutefois le fruit de facteurs objectifs.

Le Soudan est toujours en proie à un conflit armé aigu qui a embrasé plusieurs parties du pays, avec de graves conséquences humanitaires pour l'ensemble de la région. Djouba a la lourde charge d'accueillir les réfugiés et les Sud-Soudanais qui reviennent du nord. Ils arrivent par dizaines de milliers à Abyei. Il faut reconnaître que le Soudan du Sud fait face à ce défi avec succès. Dans le même temps, le pays est confronté à des problèmes de taille en ce qui concerne la mise en œuvre des dispositions de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, l'achèvement de la période de transition et la tenue de ses toutes premières élections générales, prévues pour décembre 2024.

Il est encourageant de constater qu'au cours des six derniers mois, les conditions de sécurité à Abyei, bien que toujours difficiles, sont restées globalement sous contrôle. Cette situation est le résultat de l'approche responsable adoptée par le Soudan et le Soudan du Sud en ce qui concerne Abyei, qui mérite d'être saluée. Nous soulignons en particulier les efforts déployés par Djouba pour promouvoir la réconciliation intercommunautaire, ce qui a permis de réduire les tensions entre les communautés misseriya et ngok dinka, ainsi qu'entre les communautés ngok dinka et dinka twic. Nous sommes toutefois préoccupés par les affrontements entre les communautés ngok dinka et nuer. Nous saluons par ailleurs la volonté des deux capitales de mettre en place une coopération multiforme, notamment en ce qui concerne l'exploitation conjointe des gisements pétroliers potentiels d'Abyei. Nous restons fermement convaincus que les deux parties doivent unir leurs efforts pour régler la question d'Abyei.

Il est aussi primordial que les Soudanais et les Sud-Soudanais respectent leurs obligations de maintenir le statut démilitarisé d'Abyei, mais le règlement de cette question risque de prendre du temps. Il convient de faire preuve de patience et de s'abstenir de toute tentative unilatérale de modifier le statut de la zone contestée, en violation du cadre juridique international en vigueur et des accords conclus entre les deux États. Nous pensons

que le fait de reprocher aux deux parties de ne pas accorder suffisamment d'attention à cette question et, pire encore, de faire pression sur elles, y compris par le biais de mécanismes de sanctions, ne contribue en rien à l'amélioration de la situation.

La Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) reste un facteur de stabilité déterminant. Nous nous félicitons du rôle joué par les Casques bleus dans le règlement des problèmes de sécurité actuels, le maintien de l'ordre public et le renforcement des relations entre les communautés locales. Nous insistons sur le caractère inacceptable de tout acte d'agression contre les soldats de la paix des Nations Unies. Nous adressons nos condoléances aux familles des soldats de la paix tués lors des événements de janvier, ainsi qu'aux familles des civils tués ou blessés dans les affrontements intercommunautaires. Nous sommes convaincus que la mission continuera de s'acquitter dûment de son mandat, en s'attachant à aider les deux États dans leurs efforts pour trouver une solution mutuellement acceptable à leur différend frontalier.

Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, qui est notamment responsable du ravitaillement et de la relève du personnel de la FISNUA, joue un rôle stabilisateur majeur. Il y a lieu de saluer les autorités soudanaises pour leur coopération constructive avec le Mécanisme. Dans le même temps, si la partie soudanaise continue de délivrer régulièrement des autorisations de survol ponctuelles pour le ravitaillement et la relève du personnel de la mission, les capacités de surveillance restent limitées en raison de la fermeture par le Soudan, depuis avril 2023, de l'espace aérien à proximité de l'aéroport de Kadougli.

Nous pensons que le maintien de la présence des Casques bleus dans la région reste très important. Nous exhortons les responsables de la mission à redoubler d'efforts pour remédier à la situation en concertation avec les autorités des deux États.

M^{me} Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je souhaite brièvement m'associer aux autres orateurs et oratrices pour remercier Malte d'avoir dirigé le Conseil pendant le mois d'avril et pour vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Président, à la présidence en mai. Nous souhaitons tout le succès possible au Mozambique.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés complets. Je salue également la participation du représentant du

Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

La situation à Abyei reste profondément liée à l'instabilité globale dans la région, en particulier du fait des combats qui se déroulent depuis un an au Soudan. Les risques accrus en matière de sécurité et la perturbation des itinéraires de ravitaillement cruciaux pour la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et l'aide humanitaire exacerbent les problèmes humanitaires et exposent les populations vulnérables à un risque encore plus grand. Qu'il me soit permis de formuler trois observations à ce sujet.

Premièrement, malgré l'impasse actuelle, le dialogue et la diplomatie restent la seule voie viable pour déterminer le statut définitif d'Abyei. Par conséquent, nous partageons les préoccupations concernant les répercussions du conflit au Soudan, en particulier le fait que les efforts en vue d'un règlement pacifique et permanent du statut d'Abyei sont au point mort. Je voudrais ici renouveler notre appel à la cessation immédiate des hostilités au Soudan. À cet égard, nous appuyons les efforts de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que de l'Envoyée spéciale, et nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à reprendre les discussions dès que les conditions le permettront.

La mise en œuvre des mécanismes conjoints prévus par l'Accord de 2011 demeure impérative. Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a besoin de l'engagement et du soutien durables des deux parties, y compris pour ses opérations de surveillance aérienne. Nous insistons aussi sur le fait qu'Abyei doit rester une zone démilitarisée et exempte d'armes. Nous demandons instamment le retrait de toutes les forces de sécurité qui ne sont pas en conformité avec l'Accord de 2011.

La mise en place du Service de police d'Abyei est primordiale jusqu'à ce que le statut définitif soit fixé, et il est dès lors également préoccupant qu'aucun progrès n'ait été réalisé dans ce domaine. L'absence d'un système de justice pénale cohérent et de capacités destinées au maintien de l'ordre continue aussi de nous inquiéter. Nous insistons sur l'urgence de prendre ces mesures critiques dès que les circonstances le permettront.

Deuxièmement, notre priorité reste la protection des civils. Les besoins humanitaires considérables, la pénurie de produits de première nécessité, l'escalade de la violence intercommunautaire et l'afflux de personnes déplacées pèsent toujours plus sur des ressources déjà

limitées. Le conflit au Soudan et les effets néfastes de la disparition des terres et des ressources hydriques induite par les changements climatiques ne font qu'aggraver les difficultés de la population civile.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques meurtrières visant les travailleurs humanitaires, ainsi que les attaques contre leurs installations et le pillage de leurs fournitures. Nous rappelons que la fourniture de l'aide humanitaire et la sécurité des travailleurs humanitaires sont fondamentales.

Nous restons vivement préoccupés par la persistance des tensions intercommunautaires. La montée de la violence, en particulier entre les communautés ngok dinka et dinka twic, et les nouveaux affrontements entre les Ngok Dinka et les Nuer sont extrêmement préoccupants. Nous sommes particulièrement inquiets de constater que l'augmentation des tensions, des affrontements, des enlèvements, des violences sexuelles et fondées sur le genre et d'autres incidents est fortement influencée par la prolifération continue des armes dans la région.

Nous saluons les progrès constructifs intervenus entre les communautés misseriya et ngok dinka, en particulier l'accord visant à garantir une transhumance pacifique, signé en décembre. Il s'agit d'une évolution notable, et nous encourageons les deux communautés à la pérenniser et à s'en inspirer.

Troisièmement, nous saluons le courage et les sacrifices des effectifs de la FISNUA. Nous condamnons avec fermeté les attaques perpétrées contre le personnel de la Force en janvier, qui ont entraîné la mort de deux soldats de la paix et fait plusieurs blessés. Elles sont inacceptables, et les auteurs de ces actes doivent être amenés à en répondre.

Tous les obstacles et toutes les atteintes à l'accord sur le statut des forces doivent être immédiatement traités et éliminés. La liberté de circulation du personnel et des effectifs de la FISNUA est indispensable pour permettre à la mission de s'acquitter efficacement de son mandat.

En ce qui concerne les retards dans la reconfiguration de la FISNUA imputables à des difficultés liées au déploiement du matériel, nous nous félicitons de la collaboration entre le Gouvernement sud-soudanais et la Force en vue d'assurer le réacheminement du matériel et des fournitures. Nous appelons également à la poursuite de la coopération pour garantir l'efficacité du transport des marchandises et éliminer les obstacles à leur passage.

Nous félicitons vivement la FISNUA de tous ses efforts afin de favoriser le dialogue, la confiance et la réconciliation entre les communautés. Nous insistons sur l'importance d'une participation pleine, effective, en toute sécurité et sur pied d'égalité des femmes et des jeunes à ces efforts. La Slovénie remercie la mission de ses efforts continus pour renforcer le système d'alerte rapides et améliorer la riposte rapide. Les initiatives de la FISNUA dans un large éventail de domaines ayant trait aux droits humains, ses échanges constants avec les jeunes, ses efforts pour apporter des réponses aux conflits qui tiennent compte du climat et son travail de consolidation de la paix demeurent indispensables. Nous saluons ses activités de plaidoyer en faveur de la participation des hommes et des femmes dans les comités mixtes de protection des populations locales, de la participation des femmes aux structures de sécurité et de gestion des conflits, et nous nous félicitons de l'adoption de la stratégie d'appui à l'état de droit de la FISNUA.

Nous ne pouvons laisser la crise à Abyei tomber dans l'oubli. La population d'Abyei est en droit de vivre dans la paix et d'avoir accès aux services publics essentiels, à la justice, à la sécurité, à des perspectives économiques et à l'éducation.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Comme mes collègues, et comme il s'agit de la première séance publique de ce mois, je voudrais, Monsieur le Président, vous assurer de notre plein soutien à votre présidence et je voudrais également féliciter Malte pour sa présidence réussie le mois dernier. Je remercie aussi le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh pour leurs exposés. Et je salue la présence du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à cette séance.

Qu'il me soit permis aussi d'exprimer nos sincères condoléances aux familles de toutes les victimes des attaques dans le sud et le centre d'Abyei l'année dernière et au début de cette année. Le nombre considérable de victimes civiles, dont du personnel humanitaire ainsi que les attaques contre la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), qui a elle-même perdu deux Casques bleus, comme nous l'avons entendu, sont inacceptables. Le Conseil a rapidement dénoncé cette violence. Dans ce contexte, nous déplorons aussi profondément l'attaque perpétrée la semaine dernière contre le Comité international de la Croix-Rouge au Darfour méridional. Les responsables de toutes ces attaques doivent rendre des comptes. Ceux et celles qui risquent tout pour aider les autres doivent être protégés, tel que l'exige le

droit international humanitaire. La Suisse s'engage à cette fin, notamment par notre projet de résolution actuel.

Abyei reste victime de la détérioration de la situation sécuritaire dans sa partie méridionale ainsi que de l'impact continu du conflit en cours au Soudan et des tensions persistantes au Soudan du Sud. J'aimerais donc soulever trois priorités.

Premièrement, nous devons tout faire pour protéger la population civile contre de nouvelles violences. Ceci concerne notamment les affrontements intercommunautaires dans le Sud d'Abyei, en particulier entre les Ngok Dinka et les Dinka Twic. Tout en saluant l'engagement politique du Soudan du Sud, nous sommes préoccupés par l'augmentation significative de la présence des Forces sud-soudanaises de défense du peuple. Comme nous l'a rappelé le Secrétaire général adjoint, cette présence restreint la liberté de mouvement de la FISNUA, et donc sa capacité à protéger les civils et à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Cela est d'autant plus important que la route vitale d'approvisionnement à travers le Soudan a été coupée à cause du conflit. En outre, la prolifération des armes doit être traitée de toute urgence. Abyei doit rester une zone démilitarisée et exempte d'armes, conformément à l'Accord de 2011 et à l'exigence du Conseil.

Deuxièmement, et comme l'ont déjà souligné mes collègues, la FISNUA joue un rôle essentiel pour contribuer à la paix et à la sécurité à Abyei. Nous appelons donc les autorités du Soudan et du Soudan du Sud à continuer de respecter l'accord sur le statut des forces. Cela implique que toutes les parties veillent à ce que la FISNUA et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière puissent continuer à se déplacer librement et à opérer dans des conditions sûres et sécurisées. Nous saluons le soutien apporté par le Soudan du Sud pour l'acheminement de biens via son territoire et nous espérons que ce processus pourra se poursuivre de manière efficace.

Troisièmement, il est essentiel de continuer à rétablir un climat de confiance et de promouvoir le dialogue pour répondre aux défis actuels à long terme. À cet égard et en l'absence du Service de police d'Abyei, les comités de protection communautaire et le comité mixte pour la paix entre les communautés jouent un rôle essentiel en termes d'alerte précoce pour traiter les questions relatives aux droits humains ou à la violence sexuelle et fondées sur le genre. Nous saluons leur travail et le soutien apporté par la FISNUA, notamment pour faciliter les réunions entre le comité mixte pour la paix et les comités de femmes. Tout en félicitant les autorités soudanaises pour avoir accepté

de déployer 10 policiers supplémentaires, nous réitérons notre appel à faciliter le déploiement complet de la capacité policière mandatée.

La détérioration de la situation à Abyei exige un effort commun. Nous réaffirmons notre plein soutien au travail de la FISNUA, à l'Envoyée spéciale ainsi qu'à l'Union africaine et à l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous restons engagés à travailler avec toutes les parties prenantes pour atteindre la paix et la prospérité en Abyei.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie Jean-Pierre Lacroix ainsi qu'Hanna Tetteh pour leurs interventions et je salue la présence parmi nous ce matin du représentant du Soudan et de la représentant du Soudan du Sud.

J'insisterai pour ma part sur quatre points.

Tout d'abord, le conflit au Soudan obère le règlement politique sur le statut définitif d'Abyei et exacerbe les fragilités. Il est urgent que les belligérants au Soudan reprennent le dialogue sans précondition et que l'ensemble des acteurs extérieurs impliqués cessent d'alimenter le conflit. C'était l'un des messages de la déclaration de principe adoptée à Paris le 15 avril dernier. Ces dernières semaines, l'intensification des combats entre les parties au conflit dans les États du Darfour, de Gazira, à Khartoum ou encore au Kordofan, a des conséquences catastrophiques pour la population soudanaise et continue à déstabiliser l'ensemble de la région. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'escalade en cours autour de la ville d'El-Fasher, dans le Darfour septentrional, et nous réitérons notre appel à toutes les parties à cesser immédiatement les hostilités à travers le pays.

La conférence de Paris du 15 avril dernier a permis de mobiliser 2 milliards d'euros pour soutenir la montée en puissance de l'aide humanitaire au Soudan et dans les pays voisins qui accueillent les réfugiés. Nous remercions tous nos partenaires pour leur mobilisation et la France restera attentive à la réalisation des objectifs et des engagements qui ont été pris en lien avec les Nations Unies. L'ensemble des belligérants doivent respecter leurs obligations au titre du droit international humanitaire qui leur impose de protéger les civils, les personnels humanitaires et de santé, et de faciliter l'accès humanitaire. Et nous condamnons à ce titre les violences qui ont causé la mort de deux personnels humanitaires du Comité international de la Croix-Rouge le 2 mai dernier dans le Darfour méridional.

Dans ce contexte régional fragilisé, l'action de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) est essentielle pour protéger les civils à Abyei et pour préserver les conditions d'un règlement du conflit. L'intensification des violences intercommunautaires, la prolifération des armes sont extrêmement préoccupantes. Fin janvier, un regain de ces violences entre communautés a coûté la vie à plus de 50 personnes, dont deux Casques bleus. Nous condamnons à nouveau ces violences et cette attaque contre la FISNUA. Nous appelons à la retenue et nous saluons l'ensemble des efforts qui sont en cours pour apaiser les tensions entre les communautés locales, et notamment la mobilisation à haut niveau des Nations Unies et des autorités sud-soudanaises. Nous appelons les autorités sud-soudanaises à retirer leurs forces déployées à Abyei. La zone d'Abyei doit en effet être démilitarisée, conformément à l'Accord de 2011 et nous exhortons les autorités sud-soudanaises à lever l'ensemble des obstacles à l'action des Nations Unies, que ce soit au Soudan du Sud ou à Abyei. Nous saluons à ce titre la décision annoncée le 3 mai de lever les taxes sur l'aide humanitaire qui est apportée par les Nations Unies et nous demandons au Soudan du Sud de lever également les taxes sur les autres entités onusiennes, dont la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, conformément à ses obligations internationales.

Nous réitérons notre soutien à l'Envoyée spéciale, Hanna Tetteh. Les Nations Unies ont un rôle majeur à remplir pour appuyer les efforts de paix locaux dans la Corne de l'Afrique et nous encourageons les États de la région à résoudre leurs différends par le dialogue, notamment s'agissant du Barrage de la Renaissance et dans le respect du principe d'intégrité territoriale.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je félicite le Mozambique de son accession à la présidence ce mois-ci et remercie les membres de leur participation constructive pendant notre présidence. Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés, et nous saluons également la participation du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à cette séance.

Nous saisissons cette occasion pour souligner le courage et l'abnégation dont continuent de faire preuve les Casques bleus de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Nous condamnons avec force, une fois de plus, les attaques commises les 27 et 28 janvier derniers, qui ont causé la mort de deux soldats de la paix, un Ghanéen et un Pakistanais, blessé

plusieurs autres membres du personnel de la FISNUA et fait un grand nombre de victimes civiles.

Nous demandons que les responsables de ces attaques répondent de leurs actes et soulignons que les attaques contre les soldats de la paix peuvent constituer un crime de guerre. Nous tirons la sonnette d'alarme sur la violence croissante à Abyei, qui amplifie les pertes en vies humaines considérables, les déplacements et les violations des droits humains et atteintes à ces droits, en particulier contre les femmes et les enfants.

Malte est préoccupée par l'absence de progrès sur la voie d'un règlement politique à Abyei et encourage le Soudan et le Soudan du Sud à relancer les discussions au moment propice. La mise en place du Service de police d'Abyei et la création d'un système de justice pénale cohérent sont également fondamentales.

Nous demandons le retrait de toutes les forces de sécurité, qui sont présentes en violation de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, ainsi que du statut démilitarisé de la zone. En particulier, la poursuite de l'utilisation des écoles à des fins militaires et l'occupation des installations de protection de la population locale menacent l'éducation et la paix intercommunautaire.

Pour aller de l'avant, Malte se félicite de la série de pourparlers intercommunautaires lancée récemment, auxquels participent les autorités locales, les chefs coutumiers et la société civile, y compris les représentants des femmes et des jeunes. Nous jugeons encourageante l'action menée par le comité mixte pour la paix entre les communautés, facilitée par la FISNUA, qui a permis d'améliorer les efforts de règlement des conflits grâce à l'inclusion et à des interventions décisives.

Malte continue d'appuyer vigoureusement la participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes aux structures de sécurité et de gestion des conflits en Abyei, y compris dans le cadre des échanges de la FISNUA. Le système interne de responsables de la coordination des questions de genre, mis en place dans l'ensemble des unités de la FISNUA, fait toujours partie intégrante de la mise en œuvre d'une approche du programme pour les femmes et la paix et la sécurité mobilisant l'ensemble du système. Le rôle joué par le système de responsables de la coordination des questions de genre en tant que mécanisme d'orientation pour les personnes survivantes d'actes de violence sexuelle et fondée sur le

genre est également important. La protection des femmes et des filles contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et le mariage d'enfants doit rester une priorité.

La présence de la FISNUA à Abyei demeure primordiale, à la fois comme moyen de décourager les conflits armés et comme facteur efficace de sécurité. Il est donc inacceptable que sa liberté de circulation ne soit pas respectée. Nous rappelons aux autorités compétentes les obligations qui leur incombent en vertu de l'accord sur le statut des forces, notamment le respect de la liberté de circulation de la FISNUA et du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

Quels que soient les immenses problèmes de sécurité et les besoins humanitaires d'Abyei, exacerbés par le conflit au Soudan, nous sommes conscients du rôle vital joué par les équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud. Le déploiement de programmes de vaccination des enfants de moins de 5 ans et des femmes et des filles, facilité par l'Organisation internationale pour les migrations, ainsi que les services de dépistage pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes, fournis par l'organisation Save the Children, en coordination avec le Programme alimentaire mondial, sont d'excellents exemples des efforts visant à enrayer la transmission de maladies dans les zones où les services de santé sont limités. À cet égard, nous appelons une nouvelle fois à un cessez-le-feu immédiat et durable entre les parties au conflit au Soudan afin de faciliter davantage l'acheminement de l'aide humanitaire vers Abyei.

Abyei n'est pas épargnée par les effets les plus intenses des changements climatiques. Après deux années de récoltes infructueuses dues à des inondations, des précipitations irrégulières et des infestations de chenilles légionnaires, elle entrera bientôt dans sa période de soudure. Alors que les chocs climatiques et les violences intercommunautaires aggravent l'insécurité alimentaire, nous demandons un accès total, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire et condamnons toutes les attaques contre le personnel humanitaire, les installations sanitaires et les entrepôts humanitaires.

Pour terminer, je voudrais dire que nous ne devons ménager aucun effort pour appuyer toutes les initiatives ayant pour but de faire en sorte que nous nous engageons réellement dans un processus de paix pour Abyei, un processus qui place son peuple au premier plan de son avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous renouvelons nos félicitations à Malte pour son excellente présidence du Conseil de sécurité au mois d'avril.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à féliciter la délégation maltaise pour le travail remarquable qu'elle a accompli à la tête du Conseil de sécurité au mois d'avril. Dans le même temps, je saisis cette occasion pour adresser tous mes vœux de succès au Mozambique, qui assume la présidence du Conseil de sécurité en ce mois de mai. Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Hanna Tetteh, de leurs exposés. Je salue également la présence dans la salle du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud.

Conformément à la déclaration à la presse faite par le Conseil de sécurité le 8 février dernier (SC/15584), je condamne une fois encore les attaques commises contre le personnel de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), qui ont causé la mort de deux Casques bleus, en ont blessé plusieurs autres et ont fait un grand nombre de victimes civiles. Les attaques contre des soldats de la paix des Nations Unies sont absolument inadmissibles ; leurs auteurs doivent être traduits en justice.

Le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2024/354) met en évidence une détérioration des conditions de sécurité, avec une augmentation des affrontements intercommunautaires, qui ont fait de nombreuses victimes civiles et entraîné des déplacements de population.

La présence continue des forces de sécurité sud-soudanaises à Abyei constitue une violation du statut démilitarisé de la zone établie dans le cadre de l'Accord de 2011. Cette présence restreint la liberté de circulation de la FISNUA, entravant ainsi l'exécution de son mandat. Le Gouvernement sud-soudanais doit retirer ses forces et respecter pleinement Abyei en tant que territoire démilitarisé.

Les parties doivent faciliter le réapprovisionnement, la relève et la liberté de circulation en toute sécurité du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Il faut un réengagement sur le statut définitif d'Abyei et les questions frontalières entre le Soudan et le Soudan du Sud, avec l'appui de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Abyei a accueilli des milliers de déplacés en provenance du Soudan, ce qui a engendré des tensions dues à la

pénurie de ressources et exacerbé la situation humanitaire dans la région. L'aide humanitaire doit être acheminée sans entrave. L'appui apporté par le Gouvernement sud-soudanais à cette fin doit également se poursuivre.

Le renforcement des dispositifs d'alerte rapide mis en place dans le cadre des initiatives de réconciliation intercommunautaire est une tâche qui bénéficierait d'une volonté politique accrue de s'attaquer aux causes profondes du conflit à Abyei, telles que la prolifération des armes.

Nous encourageons à amplifier l'inclusion et la participation pleine, égale et véritable des femmes à tous les domaines, y compris au processus politique, étape incontournable vers l'instauration d'une paix durable.

Dans des conditions aussi difficiles, l'action menée par la FISNUA et son personnel est essentielle pour promouvoir la paix et la stabilité à Abyei. Depuis 2005, 151 Équatoriens ont servi en tant qu'observateurs militaires ou membres du personnel des missions à Abyei, au Soudan et au Soudan du Sud, et nous sommes déterminés à continuer de renforcer cette présence dans la région.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité en ce mois de mai, et à remercier Malte de son excellente gestion des travaux du Conseil au mois d'avril. Je remercie également le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Lacroix, et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Tetteh, de leurs exposés d'aujourd'hui, et je salue la participation du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à cette séance.

Premièrement, je félicite la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) des efforts qu'elle déploie pour maintenir la paix et la sécurité à Abyei dans des conditions difficiles, notamment grâce à la collaboration entre la mission, les organisations non gouvernementales, les autorités locales et les communautés.

Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par l'augmentation alarmante des affrontements intercommunautaires entre les Ngok Dinka et les Dinka Twic. Les violents affrontements des six derniers mois ont fait des centaines de victimes civiles et ont coûté la vie à deux soldats de la paix. Nous saisissons cette occasion pour présenter nos sincères condoléances aux familles de toutes les victimes et aux Gouvernements ghanéen et pakistanais, ainsi qu'aux familles des deux membres du

personnel du Comité international de la Croix-Rouge tués le 2 mai dernier au Darfour méridional.

Deuxièmement, le Royaume-Uni appelle les autorités soudanaises et sud-soudanaises à créer les conditions nécessaires pour que la FISNUA puisse pleinement mettre en œuvre son mandat de protection. Nous exhortons en outre les responsables locaux et les personnalités influentes à prendre des mesures pour désamorcer les tensions. Le déploiement de troupes sud-soudanaises supplémentaires à Abyei et dans ses alentours a activement contribué à l'insécurité et à la prolifération des armes dans la zone. Nous appelons le Soudan du Sud à retirer immédiatement ses forces armées du sud d'Abyei, conformément aux obligations qui lui incombent en vertu de l'accord sur le statut des forces. Nous exhortons le Soudan à garantir d'urgence le réapprovisionnement et la liberté de circulation en toute sécurité du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Nous demandons également aux autorités locales de renforcer la coordination afin que l'aide humanitaire parvienne aux personnes les plus vulnérables dans toute la zone d'Abyei.

Troisièmement, pour que de véritables progrès soient accomplis en vue de remédier à la situation humanitaire désastreuse d'Abyei et de régler la question de son statut politique, les combats au Soudan doivent cesser immédiatement. Nous renouvelons nos appels aux Forces armées soudanaises et aux Forces d'appui rapide pour qu'elles cessent immédiatement les hostilités et ouvrent la voie à une transition politique.

Pour terminer, les civils continuent de payer le plus lourd tribut aux affrontements militaires au Soudan et aux conflits intercommunautaires à Abyei et au Soudan du Sud. Les soldats de la paix et les travailleurs humanitaires risquent leur vie pour tenter d'alléger les souffrances. Ils ne doivent pas être pris pour cible.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Étant donné qu'il s'agit de la première séance du mois, je remercie Malte de sa présidence menée avec brio et efficacité, et j'adresse mes meilleurs vœux au Mozambique, qui vient d'assumer la présidence. Je salue également la participation du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à cette séance. Deuxièmement, je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de nous avoir informés des progrès réalisés dans la mise en œuvre du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et d'avoir fait le point sur la situation à Abyei.

Les États-Unis adressent à nouveau leurs plus sincères condoléances aux familles des soldats de la paix ayant perdu la vie à la suite des attaques perpétrées les 27 et 28 janvier. Nous redisons notre condamnation de ces attaques, qui ont également blessé plusieurs membres du personnel de la FISNUA et fait un grand nombre de victimes parmi la population. Nous exprimons notre solidarité inébranlable avec les Gouvernements ghanéen et pakistanais, qui ont perdu de courageux soldats de la paix à Abyei.

Nous dénonçons toute attaque ciblée contre le personnel de maintien de la paix et toute provocation visant le personnel de la FISNUA. Comme nous le savons tous, les attaques délibérées contre les soldats de la paix compromettent le mandat de la mission et peuvent également constituer des crimes de guerre au regard du droit international. Nous demandons au Gouvernement de transition sud-soudanais d'enquêter immédiatement sur la mort des deux Casques bleus en janvier et de veiller à ce que les responsables de ces attaques répondent de leurs actes.

Tout en remerciant la FISNUA des efforts qu'elle déploie pour apaiser les tensions entre les groupes intercommunautaires depuis les attaques survenues en janvier et février, il est impératif de souligner que la protection des civils reste d'une importance capitale. La récente flambée de violence entre les Nuer et les Ngok Dinka le 27 avril, qui a entraîné la mort de trois Nuer à Abyei, souligne la vulnérabilité persistante des civils dans la région et la nécessité d'un important travail auprès des civils. Nous exhortons la FISNUA à intensifier ses efforts de coopération avec les civils et à collaborer étroitement avec les parties prenantes concernées, y compris les femmes et les jeunes, afin de mettre en œuvre des mesures solides visant à renforcer la sûreté et la sécurité des civils.

Étant donné que la criminalité semble être le principal moteur de la violence à Abyei, il est essentiel que la FISNUA soit dotée de moyens suffisants et bénéficie d'un appui adéquat pour pouvoir s'acquitter de son mandat sans entrave. Les États-Unis soulignent qu'il est urgent que le Gouvernement de transition sud-soudanais et le Gouvernement soudanais déploient des efforts concertés pour mettre un terme immédiatement à toute action qui freine le déploiement des nouvelles unités de police constituées ou qui retarde l'obtention des visas, le déploiement du matériel appartenant aux contingents ou la nomination d'un chef adjoint civil de la mission. Tout retard ou obstacle au processus de déploiement, y compris les restrictions à la liberté de circulation des membres de

la FISNUA dans la zone d'Abyei, ne fait qu'exacerber les difficultés auxquelles sont confrontées les communautés locales et compromettre les efforts visant à rétablir la stabilité. Les États-Unis condamnent les restrictions à la liberté de circulation et soulignent l'importance primordiale de renforcer la coopération entre la FISNUA, le Gouvernement de transition sud-soudanais et le Gouvernement soudanais pour démilitariser rapidement la zone d'Abyei.

Enfin, nous réaffirmons notre appui indéfectible à la FISNUA dans ces circonstances difficiles et nous saluons le dévouement et les sacrifices des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police qui œuvrent en faveur du rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité à Abyei.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Mozambique et également en tant que représentant des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, la Sierra Leone et mon pays, le Mozambique, ainsi que du Guyana.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Hanna Tetteh, de leurs exposés instructifs et, surtout, du travail extraordinaire qu'ils accomplissent en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique et au-delà. Nous saluons également la participation du Représentant permanent du Soudan et de la Représentante permanente du Soudan du Sud à cette séance.

C'est avec une grande inquiétude que nous débattons une fois de plus de la situation alarmante dans la zone d'Abyei, caractérisée par des problèmes de sécurité persistants, avec notamment des affrontements intercommunautaires, des enlèvements et des vols de bétail. L'insécurité dans cette région, aggravée par la prolifération des armes légères et de petit calibre, a fait des victimes parmi les civils et les soldats de la paix de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Dans le même temps, les négociations sur le statut définitif d'Abyei restent au point mort.

Dans ce contexte, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana voudraient souligner les points suivants.

Premièrement, le statut démilitarisé d'Abyei doit être respecté par toutes les parties. Bien que les négociations sur le statut définitif soient dans l'impasse, il est essentiel que la lettre et l'esprit de l'accord

du 20 juin 2011 guident l'action des deux parties. Ces arrangements provisoires sont indispensables pour garantir la sécurité et la protection des civils dans la zone d'Abyei jusqu'à la détermination de son statut définitif.

Dans le même ordre d'idées, nous appelons les parties à accorder toutes les facilités au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Nous prenons note des efforts déployés par les autorités soudanaises et sud-soudanaises pour aider le Mécanisme à s'acquitter de son mandat malgré toutes les difficultés sur le terrain. Nous appelons par ailleurs les autorités compétentes à garantir la liberté de circulation du personnel et des contingents de la FISNUA afin de leur permettre de mener leurs activités conformément à l'accord sur le statut des forces.

Deuxièmement, les attaques contre les civils, les acteurs humanitaires et les soldats de la paix sont totalement inacceptables. Elles constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire et des droits humains. Dans ce contexte, nous encourageons toutes les parties à coordonner leurs efforts afin d'apaiser les tensions et de protéger les civils.

Nous saluons les efforts entrepris par le Soudan du Sud pour amener les autorités locales à faire cesser les hostilités et à demander des comptes à ceux qui incitent à la violence. Nous félicitons également la FISNUA de promouvoir le dialogue intercommunautaire avec la participation des autorités locales, des chefs coutumiers, de la société civile, des femmes et des jeunes. L'accord conclu en décembre dernier entre les communautés ngok dinka et misseriya, avec l'aide de la FISNUA, en vue de garantir une transhumance pacifique, constitue une initiative louable qui doit être reproduite. Nous pensons que ces initiatives créeront les conditions nécessaires pour parvenir à la stabilité grâce au dialogue et à la réconciliation entre les communautés.

Troisièmement, la situation humanitaire à Abyei mérite une attention particulière. Les difficultés croissantes auxquelles est confrontée la population d'Abyei, notamment les effets des chocs climatiques et l'afflux de personnes déplacées qui fuient le conflit au Soudan, exacerbent une situation déjà catastrophique. À cet égard, nous appelons les partenaires concernés à accroître leur soutien à la population d'Abyei. Nous encourageons en outre la FISNUA et les autres organismes des Nations Unies à renforcer leur assistance aux plus vulnérables.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment par ailleurs qu'il est crucial de définir

le statut définitif d'Abyei afin de parvenir à une paix et une prospérité durables à Abyei. À cette fin, nous encourageons les parties à reprendre le dialogue sur le statut définitif d'Abyei et les questions frontalières dès que les conditions le permettront, en vue d'organiser le référendum prévu qui permettra à la région d'exercer son droit à l'autodétermination.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana présentent leurs sincères condoléances aux familles et aux amis de ceux dont la vie a été fauchée par la violence à Abyei. Nous rendons également un hommage sincère au personnel de la FISNUA et à tous les travailleurs humanitaires pour leur sacrifice. Nous trouvons une mesure de réconfort dans le fait que leur sacrifice n'a pas été vain, puisqu'ils contribuaient aux efforts visant à préserver le bien-être d'Abyei et de sa population.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens d'emblée à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre pays ami, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Nous saluons votre direction et votre gestion des travaux du Conseil et de son programme de travail chargé à ce jour. Nous remercions également Malte, qui a présidé le Conseil le mois dernier.

Je remercie M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, de son exposé sur la mise en œuvre du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Je remercie également M^{me} Hanna Serwaa Tetteh, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique. Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général (S/2024/354).

Le Soudan réaffirme son attachement et son adhésion aux modalités politiques et juridiques régissant la situation actuelle à Abyei et considère la présence même de la FISNUA comme l'une des manifestations et l'un des résultats de ces modalités. La plus importante de ces modalités est l'Accord de juin 2011 concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei et les accords de coopération entre le Soudan et le Soudan du Sud. Ces modalités prévoient la mise en œuvre de plusieurs accords et mesures politiques, administratifs et de sécurité, notamment la formation de l'administration conjointe, du conseil législatif conjoint

et du Service conjoint de police d'Abyei, dans l'attente d'un accord conclu de façon réaliste et raisonnable entre le Soudan et le Soudan du Sud sur les questions relatives au statut définitif d'Abyei, pour régler la situation d'une manière qui suscite la confiance et l'acceptation des groupes sociaux de la région et qui garantisse une paix et une harmonie sociale durables. À l'heure actuelle, le Soudan considère que la seule option est de respecter strictement ces modalités et de mettre en œuvre leurs dispositions dans la lettre et dans l'esprit. Le Soudan a déclaré à plusieurs reprises qu'il était disposé, apte et déterminé à mettre en place ces arrangements administratifs, policiers et législatifs provisoires, et nous espérons que nos frères sud-soudanais respecteront les engagements qu'ils ont pris dans l'Accord de 2011.

Je voudrais insister de nouveau sur les quatre points suivants.

Premièrement, si le Soudan réaffirme son engagement à maintenir la paix, la stabilité et la sécurité à Abyei, nous soulignons qu'il faut s'abstenir de prendre de mesures unilatérales susceptibles de menacer la stabilité dans le contexte des travaux de la FISNUA. Nous soulignons également la nécessité que la zone d'Abyei soit démilitarisée dans la zone tampon au nord et au sud de la ligne zéro, conformément aux accords qui ont été signés entre les deux pays. À cet égard, nous sommes préoccupés par la présence d'éléments militaires dans la région. Nous demandons leur retrait afin de maintenir la nature démilitarisée de la zone.

Nous sommes également très préoccupés par les attaques des ethnies voisines contre nos concitoyens qui sont membres de communautés dinka ngok. Nous demandons instamment à la FISNUA de jouer son rôle conformément à son mandat, qui lui enjoint de protéger ces personnes. Nous constatons que l'incapacité à mettre fin aux affrontements et aux tensions communautaires dans la région est la principale cause de la prolifération des armes dans la zone d'Abyei, et que cette situation aura de graves conséquences s'il n'y est pas remédié. Dans ce contexte, nous présentons nos condoléances aux familles de ceux qui ont perdu la vie à Abyei au cours des derniers mois, qu'il s'agisse de citoyens soudanais, de soldats de la paix ou de membres des communautés locales.

Deuxièmement, le Gouvernement soudanais se dit à nouveau déterminé et prêt à mettre en place les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité prévus dans l'Accord du 20 juin 2011. Il reste également attaché à la délimitation des frontières dans la région sans porter atteinte à la réalité démographique actuelle

à Abyei. En outre, nous affirmons que le seul moyen de régler la question d'Abyei passe par un accord entre les deux États qui soit accepté par les groupes sociaux et les parties prenantes.

Troisièmement, nous demandons à la FISNUA de mettre en œuvre des projets conjoints entre les deux équipes de pays au Soudan et au Soudan du Sud. Ces projets de consolidation de la paix ont une influence positive directe sur les populations de la région. Nous demandons à la FISNUA, en collaboration avec l'équipe de pays et les institutions spécialisées, de fournir une aide et de répondre aux besoins humanitaires des nombreuses personnes qui sont retournées dans la zone d'Abyei du fait de l'évolution des conditions de sécurité dans certaines villes du Soudan.

Quatrièmement, la FISNUA continuera de jouer un rôle important dans le maintien de la sécurité et de la stabilité à Abyei jusqu'à l'obtention d'un consensus sur un règlement définitif des questions en suspens. Le Soudan ne ménagera aucun effort pour permettre à la mission de jouer son rôle, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Pour terminer, je réaffirme que le Gouvernement soudanais est déterminé à renforcer la coopération avec le Gouvernement sud-soudanais afin de promouvoir les travaux du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d'Abyei, ainsi qu'à garantir la mise en place de mécanismes conjoints entre les deux pays, conformément aux dispositions des accords signés entre les deux parties, en vue de régler les questions relatives au statut définitif d'Abyei, sur la base du mandat convenu.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Soudan du Sud.

M^{me} Adeng (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai, et je vous assure du plein appui et de l'entière coopération de notre délégation. Je tiens également à exprimer mes remerciements et ma reconnaissance à tous les membres du Conseil pour leurs observations. Je voudrais par ailleurs saluer la présence du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Lacroix, et de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Hanna Tetteh. Je la remercie également de la visite qu'elle a effectuée au Soudan du Sud, qui a permis d'éclairer la réalité de la situation sur le terrain au Soudan et au Soudan du Sud, en particulier dans la

zone d'Abyei et au sein des communautés qui s'y trouvent. J'espère que cela figurera dans tous les accords à mesure que nous progresserons dans le règlement des questions relatives à Abyei.

Le Soudan du Sud est disposé à collaborer avec la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et les autres parties prenantes concernées afin de surmonter les difficultés rencontrées à Abyei et de faire progresser le processus de paix dans la région. Le Gouvernement sud-soudanais se félicite de la présentation du rapport détaillant l'exécution du mandat de la FISNUA (S/2024/354). Nous avons conscience des problèmes posés par le conflit en cours au Soudan, qui ont une incidence sur le processus politique à Abyei. Malgré toutes ces difficultés, le Soudan du Sud reste déterminé à établir un dialogue, ainsi qu'à promouvoir la paix à l'intérieur de ses frontières et avec son partenaire, le Soudan.

Les efforts déployés par S. E. le Président Salva Kiir Mayardit pour apaiser les tensions intercommunautaires au Soudan du Sud doivent également être salués et appuyés. En ce qui concerne le dossier dont nous sommes saisis, les efforts du Président ont donné lieu à des réunions avec l'Administrateur en chef d'Abyei nommé par Djouba et les gouverneurs des États voisins, ainsi qu'à la publication d'un décret présidentiel appelant à la paix et à l'application du principe de responsabilité.

Pour ce qui est des déploiements de troupes à Abyei, nous prenons acte des préoccupations exprimées et réaffirmons notre engagement à respecter l'Accord de 2011 entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei.

Le Gouvernement sud-soudanais reconnaît la complexité des conditions de sécurité décrites dans le rapport concernant Abyei, caractérisées par des affrontements intercommunautaires, des vols d'animaux et des enlèvements, qui sont particulièrement exacerbés par la prolifération des armes. Nous sommes profondément préoccupés par les morts et les blessés causés par ces affrontements. Nous condamnons tous les actes de violence, et redisons notre volonté d'œuvrer en faveur d'une paix et d'une stabilité durables et du statut définitif d'Abyei.

En ce qui concerne les attaques perpétrées contre les soldats de la paix de la FISNUA, le Soudan du Sud condamne ces actes avec la plus grande fermeté. La sûreté et la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies sont

primordiales, et nous demandons que des enquêtes approfondies soient menées sans tarder. Nous espérons que nous pourrions œuvrer de concert pour enquêter sur les auteurs de ces actes et les traduire en justice.

Le Gouvernement sud-soudanais prend note des observations formulées par l'ONU concernant les répercussions du conflit au Soudan sur Abyei. Nous réaffirmons notre détermination à protéger les citoyens et les territoires contre les menaces ou les violations, conformément au devoir qui nous incombe de garantir la sûreté et la sécurité de notre population.

Le Soudan du Sud reconnaît qu'il importe d'assurer l'accès de l'aide humanitaire à Abyei, compte tenu notamment des violences intercommunautaires en cours et de l'afflux de personnes déplacées en provenance du Soudan. Nous nous engageons à coopérer avec les parties concernées pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et garantir la sécurité des travailleurs humanitaires qui opèrent dans la région.

Le Soudan du Sud se félicite de la diminution des violences intercommunautaires et appuie les efforts en faveur d'une coexistence pacifique. Nous sommes

déterminés à participer au dialogue et aux initiatives de réconciliation afin de régler les conflits et de promouvoir l'harmonie entre les communautés du Soudan et du Soudan du Sud. En ce qui concerne la prolifération des armes à Abyei, le Soudan du Sud condamne tous les actes de violence, et exhorte les groupes armés et tous les acteurs à déposer les armes conformément au statut de zone exempte d'armes d'Abyei.

Pour terminer, le Soudan du Sud apprécie à leur juste valeur les efforts inlassables que déploient la FISNUA, l'Envoyée spéciale pour la Corne de l'Afrique et l'ensemble du personnel des Nations Unies à Abyei, et nous restons déterminés à œuvrer de concert avec l'ONU, l'Union africaine et les autres parties prenantes pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité à Abyei.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 35.